

Paris, le 27 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Rencontre du préfet de Police Michel DELPUECH
avec les élus du nord-est parisien**

Michel DELPUECH, préfet de Police, a reçu ce jour l'adjointe à la maire de Paris en charge de la sécurité et de la prévention et les maires des 10^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements pour évoquer la situation dans le nord-est de la capitale. Il était accompagné des directeurs de la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne et de la Direction Régionale de la Police Judiciaire, et des commissaires des trois arrondissements. Une délégation d'habitants du quartier de Stalingrad a été reçue ce même jour par le préfet de Police et ses collaborateurs.

Le préfet de Police a rappelé l'engagement et la mobilisation totale de ses services pour lutter contre toutes les formes de délinquance et œuvrer pour la tranquillité et la sécurité des habitants de ces quartiers.

1/ En matière de trafics de stupéfiants, il a exposé les tendances observées : hausse des quantités de produits (notamment la cocaïne) en circulation sur le territoire national, baisse des prix attirant de nouveaux consommateurs, diversification et sophistication des modes d'actions des trafiquants et revendeurs...

Dans le cadre du plan de lutte contre les stupéfiants, l'action coordonnée de la préfecture de Police à l'échelle de l'agglomération a déjà permis, depuis le début de l'année, d'intercepter plus de 3 tonnes de drogues et, sur Paris, de procéder à plus de 2 500 interpellations pour trafic, donnant lieu à 1 650 défèrements. L'action spécifique menée sur les lignes 4 et 12 du métro a produit des effets : 80 revendeurs et 141 consommateurs ont été interpellés au cours du 1^{er} semestre 2018. Plusieurs objectifs du « Plan STUPS » ciblent spécifiquement le nord-est parisien et conduisent à des investigations de longue durée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Le préfet de Police a rappelé que la réponse policière doit s'accompagner d'un renforcement significatif des capacités de prise en charge sanitaire et sociale des consommateurs, qui, en particulier pour le crack, nécessite un travail partenarial avec la Ville et l'Agence Régionale de Santé. La préfecture de Police prendra toute sa place dans ce partenariat.

2/ S'agissant des mineurs isolés, le préfet de Police a rappelé les initiatives prises au plus haut sommet de l'Etat et poursuivies par le ministre de l'Intérieur pour approfondir la coopération consulaire entre la France et le Maroc, afin d'établir avec fiabilité leur âge et leur identité, et trouver les solutions les mieux adaptées. Dans le même temps, les services de police restent mobilisés pour mettre fin aux agissements de certains de ces jeunes qui commettent des actes délictueux. Depuis janvier 2018, 1 440 mineurs marocains ont été interpellés à Paris et les trois départements de la petite couronne, ce qui représente une augmentation de 52 % par rapport à la même période de 2017 (824). 1 347 d'entre eux ont été placés en garde à vue, 739 ont été déférés et 19 ont été écroués.

Les autorités marocaines ont permis d'identifier 120 auteurs d'infractions, parmi lesquels 40, qui s'étaient déclarés mineurs, se sont avérés majeurs.

3/ Les élus soulignent souvent que les problèmes de sauvettes et de contrefaçons ont un impact très négatif sur la physionomie de leurs quartiers. Lutter contre ces phénomènes est une priorité de la préfecture de Police. Au total, depuis début 2018, 203,9 tonnes de marchandises ont été saisies et près de 24 000 procédures simplifiées établies.

De nouvelles opérations sont programmées. Elles associent les Douanes, notamment pour lutter contre la contrefaçon de cigarettes.

4/ Le préfet de Police a rappelé que, dans le cadre du déploiement de la Police de Sécurité du Quotidien portée par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur les territoires concernés bénéficieront, dès le début 2019, de renforts en effectifs. Dans ce cadre, il a également insisté sur la nécessité de mobiliser les dispositifs de prévention associant l'ensemble des acteurs concernés par ces sujets.

*
* *

En conclusion, le préfet de Police et les élus municipaux ont convenu de la nécessité d'un travail partenarial renforcé pour lutter et maîtriser les phénomènes liés à la consommation de crack. Un groupe de travail sera mis en place dans les meilleurs délais, associant la Ville, l'ARS et les services de l'Etat.

Une nouvelle rencontre dans le même format aura lieu dans deux mois.

Contact presse : ppcom@interieur.gouv.fr /01 53 71 28 73